

## Lignes directrices relatives à la préparation de rapports financiers d'activités de bingo avec billets à languettes

*Les rapports dûment remplis doivent être soumis dans les 30 jours suivant l'expiration de la licence.*

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 506-453-7472.

<b>Période visée par le rapport</b>	Il s'agit des dates telles qu'indiquées sur la licence. Les dates inscrites sur le rapport <u>doivent</u> être les mêmes que celles qui figurent sur la licence de bingo.	
<b>A) Recettes brutes</b>	La valeur totale de tous les billets à languettes pour activités de bingo vendus au cours de la période visée par le rapport.	
	<b>Type de partie</b>	Nom des types de parties achetées assignées par le fournisseur.
	<b>Unités</b>	Le nombre total de billets par boîte.
	<b>Boîtes</b>	Le nombre de boîtes vendues au cours de la période visée par le rapport.
<b>B) Dépenses engagées</b>	<b>Valeur des prix distribués</b>	La valeur totale des prix remis pendant la période visée par le rapport.
	<b>Fournitures</b>	Le coût de l'achat des billets à languette pour activités de bingo.
	<b>Droits de licence</b>	Le coût de la licence de loterie.
	<b>Total des dépenses</b>	La somme totale en dollars comprend la valeur des prix distribués, le coût d'achat des billets et le coût de la licence de loterie.
<b>C) Recettes nettes</b>	Le bénéfice obtenu à la suite des activités tenues au cours de la période visée par le rapport (A moins B).	